

02 octobre 2008

Etats Généraux de l'Enseignement Français à l'étranger – Quai d'Orsay

Déclaration

M. Olivier CADIC, membre élu de la circonscription de Londres

Mesdames, Messieurs,

Je suis Olivier Cadic, Conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'étranger pour le Royaume-Uni et membre actif du groupe de travail qui a mis au point le plan école à Londres.

Le premier objectif du Plan Ecole est simple et simplement exprimé : augmenter, de 500 par an, le nombre de places dans les écoles primaires, les collèges et les lycées et en démocratiser l'accès. Le plan Ecole : Simple à dire et simple à faire si l'on admet que les mots parviennent à s'accompagner d'actions concrètes.

Le constat londonien est celui d'un établissement secondaire qui vit replié sur lui-même. La majorité des élèves sont les enfants de familles françaises sédentarisées depuis longtemps sans intention de rentrer en France, le pourcentage d'enfants étrangers se réduit chaque année comme peau de chagrin pour tomber en dessous de 10%. Par ailleurs, les innovations pédagogiques telles que les sections bilingues, bien prônées par ailleurs, n'y sont pas mises en place.

Ce constat est celui d'un établissement AEFE en gestion directe qui affiche des missions de continuité du service public, d'accueil de populations étrangères et de coopération éducative qu'il ne respecte pas. On évoque le poids de l'histoire. On devrait surtout évoquer l'incapacité des décideurs à prendre ... des décisions... au risque d'être impopulaires.

Je demande donc :

1°) Que l'on rétablisse les établissements de l'AEFE dans leurs missions d'origine ;

2°) Que l'on facilite le développement des autres acteurs que sont la Mission Laïque Française financée par les entreprises et le secteur privé local qui ne demandent qu'à étendre leur champ d'action en ouvrant de nouvelles structures qui ne coûteraient pas un centime au contribuable français.

3°) Que l'AEFE cesse de demander aux écoles privées de prendre tous les risques sans prendre un minimum d'engagements à savoir l'octroi de l'homologation sur une période définie dans le temps et l'assurance que les élèves issus de ces écoles soient inscrits automatiquement dans le secondaire AEFE.

4°) Augmenter le nombre d'élèves par classe et augmenter les frais de scolarité, comme nous l'observons à Londres, ne sont pas une réponse mais une fuite en avant. La pénurie de places donne lieu à des pratiques indignes de notre République. Je demande que soient définis des critères et des procédures de recrutement qui permettront de privilégier les contribuables français lorsqu'ils s'expatrient de façon temporaire.

5°) Le Président de la République a déclaré à Toulon la semaine dernière :

« On ne peut pas continuer de gérer l'économie du XXI^e siècle avec les instruments de l'économie du XX^e. On ne peut pas davantage penser le monde de demain avec les idées d'hier. »

Pour défendre l'intérêt général, nous ne devons pas nous limiter aux Français qui peuvent accéder aux écoles françaises à l'étranger. Lors de la Présidentielle, j'ai pu prendre la mesure du nombre de Français venant voter alors qu'ils n'étaient pas en mesure de parler notre langue. Pour environ

21 000 mineurs français enregistrés au Consulat à Londres, seuls environ 4 000 fréquentent les établissements français du Royaume-Uni. Vouloir répondre à la mobilité internationale croissante de nos compatriotes par la multiplication d'écoles françaises est illusoire.

Je demande que nos Ambassadeurs situés dans les pays de l'Union œuvrent prioritairement au développement de filières bilingues intégrées au système éducatif du pays partenaire. Cette approche permettra aux familles binationales d'avoir une offre de proximité pour étudier en français à coût nul pour nos finances et contribuera au développement de notre influence.